

## Fiche technique

<b>Thème</b>	<b>« La Réforme de la Réglementation des Marchés Publics instituée par le Décret Présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 »</b>
<b>Date</b>	les 14 & 15 décembre 2015
<b>Lieu</b>	Ecole Supérieure Algérienne des Affaires (ESAA).
<b>Coût</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 40.000,00 DA TTC (Chèque) pour les deux jours</li> <li>- 40.400 DA TTC (Espèces).</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>Permettre aux participants de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître l'esprit de la réforme et de comprendre sa portée</li> <li>• Etre capables, s'agissant des EPE, de repérer les nouvelles règles transposables dans leurs procédures internes de passation des marchés.</li> </ul>
<b>Public concerné</b>	<p>Le séminaire s'adresse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à toute personne concernée par la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics, agissant soit pour le compte d'un service contractant, d'un partenaire cocontractant ou d'un sous-traitant ou d'un tiers intervenant (banque, établissement financier, compagnie d'assurances,....)</li> <li>- aux cadres des entreprises publiques, ou des sociétés mixtes disposant de procédures de passation inspirées de la réglementation des marchés.</li> <li>- Avocats et conseils</li> </ul>
<b>Animateurs</b>	Mrs <b>LALLEM ET AIT OUFELLA</b> : Experts formateurs certifiés dans le domaine des marchés publics ».